



CTSD du 9 novembre 2021

Présents : Mme Rémer, DASEN, Mme Schmitt, IEN-A adjointe, M. Mulett, Secrétaire général, Mme Samedi cheffe de la DOS, Mme Moine cheffe de bureau 1^{er} degré DOS, M. Stéphane Cordier (rectorat de Lyon), Mme Makhlouf (adjointe à la cheffe de la DOS). M. Jean-Pierre Blanc, IEN Bourg 3
Pour Unsa Education : Catherine Pietrac (Aet I), Julie Cauzard (Se-Unsa), Karen Ansberque (Se-Unsa)

Pour la FSU : Pascal Baudet, Philippe Mallet, Julien Gayet, Delphine Ravel, Pierre Blanc, Séverine Brelot

Pour FO : Lilian Xolin, Jacques Ragon, Nicolas Dussuyer, Isabelle Alix

Secrétaire adjoint de séance : Karen Ansberque, pour l'UNSA Education.

Déclarations liminaires des 3 organisations syndicales.

Préambule de Madame la DASEN :

Nous allons procéder à un bilan de rentrée et commencer par les dossiers du second degré. Contraintes sanitaires habituelles, ns élèves du 1^{er} degré ont fait leur rentrée avec le masque après l'avoir posé une semaine avant les vacances. Nous sommes donc au niveau 2 qui était celui de la rentrée de septembre.

Nous avons fait une rentrée, dans des conditions meilleures eu égard à la situation que nous connaissons maintenant. Avec un petit moins d'élèves ce que nous avons attendu, c'est une baisse globale qui se ressent également au niveau national qui concerne plus particulièrement le 1^{er} degré.

1. Approbation des compte rendus du CTSD du 29 janvier 2021 et du 28 juin 2021.

Les PV sont approuvés à l'unanimité.

2. Bilan de rentrée 2021 dans les écoles, collèges et lycées publics.

Pour le 1^{er} degré :

Nous avons moins perdu d'élèves qu'envisagé, nous sommes à 62396 élèves. Nous en avons perdu 97 élèves et donc une diminution de 0.16%. C'est dans le département qu'il y a la plus faible baisse des départements de l'académie. Nous sommes sur une démographie scolaire, sous forme de flux avec une répartition inégale sur le département. Impossibilité de faire des prévisions sur le Pays de Gex autour de Ferney Voltaire.

Sur Bellegarde, nous avons des baisses d'effectifs un peu plus importante.

Sur Bourg 2 et sur la ville de Bourg une baisse des effectifs.

Sur Jassans et Ambérieu, augmentation d'effectifs.

Dans le privé, il y a à la rentrée 7184 élèves accueillis contre 7181 en 2020.

Sur les fermetures de classe que nous avons opérées l'an dernier, toutes les classes sont toutes en deçà du repère et donc justifiées.

Sur les 27 écoles qui ont fait l'objet d'ouverture, 8 auraient été en deçà du repère d'examens dans ces écoles il y a donc une mesure à 24 appliquée ou un dédoublement.

Les principes qui ont prévalu à la préparation de la carte scolaire l'année dernière, ont permis d'assurer une rentrée cohérente sur l'ensemble du territoire.

Nous avons quelques écoles qui étaient en tension d'effectifs :

- Ambérieu en Dombes moyenne de 27.7
- Jujurieux moyenne de 27
- Ferney Voltaire Calas et Florian qui sont plus proches des repères d'examens approchent la moyenne de 28 prioritaires pour la prochaine carte scolaire.
- Balan un moyen de remplacement a été placé pour les accompagner sera prioritaire pour la prochaine carte scolaire.
- Collonges et Vouvray à Valserhône seront prioritaires pour la prochaine carte scolaire.
- Dompierre sur Veyle et St Laurent sur Saône bénéficiant d'un moyen provisoire seront également étudiées à la prochaine rentrée scolaire.

Monsieur Blanc, IEN précise qu'un travail peut être fait avec la circonscription.

En REP+, toutes les GS/CP sont dédoublés, en REP tous les CP/ce1 dédoublés et en GS seules 4 écoles sur les 6 ont des GS dédoublés.

Pour le plafonnement, 75% des écoles publiques et 60% des écoles privées.

Sur le secteur de Tramoyes-Montluel, pas de remplacement sur le poste E et pas de Psy.

Pour le second degré :

- Situation des collèges

Nous sommes sur une démographie scolaire qui continue à être à la hausse, nous avons accueillis plus d'élèves que l'année dernière mais moins ce qui était attendu. Nous en attendions 30610, nous avons accueillis 30322. Les 5^{ème} et les 3^{ème} ont accueilli moins d'élèves. L'hypothèse serait que les élèves aient pu davantage choisir de l'apprentissage et donc quitter notre structure collège.

EN ULIS, nous avons accueillis le nombre d'élèves attendus. Les ULIS sont en moyenne à 12. Il y a eu une politique d'augmentation d'ULIS, 4 ULIS ouvertes l'an dernier et 5 cette année. Il y a un meilleur maillage territorial.

En SEGPA, nous sommes dans notre capacité d'accueil.

Nos seuils sont toujours à 30.

Pour le privé, la tendance est la même. Il connaît les mêmes écarts sur la baisse de la démographie. Il n'y a pas de report des élèves du public sur le privé.

La moyenne départementale, sur l'ensemble des niveaux est de 26.55 sur nos 51 collèges, 27 sont au-dessus de cette moyenne et 24 en dessous.

Nous avons 3 collèges qui ont un niveau à 30 voire 30.25 et 1/3 des collèges ont au moins une division à 30.

Le collège de Pont d'Ain a été doté d'un poste d'adjoint. Pour l'enseignement de latin, la collègue titulaire bénéficie d'un congé de formation et toutes les heures de français ont été prises par un complément de service, par contre les 5 h de complément de service de latin ne sont pas pourvus.

- Situation des lycées :

Nous attendions 13612 élèves et nous avons accueillis 13083, soit -517 élèves. Nous sommes tout de même avec une augmentation (12931 à la rentrée 2021). Caractéristique du département de l'Ain.

Sur le niveau seconde, nous avons prévu 143 divisions pour 4885 élèves attendus, au constat 4407 élèves accueillis sur nos 143 divisions. Par rapport à la rentrée 2020.

Sur le niveau 1^{ère}, 133 divisions pour 4391 élèves après ajustement 134 divisions 4415 attendus, au final à la rentrée 4284. Ce qui fait 85 élèves par rapport à 2020.

Sur le niveau Terminale, moins de redoublement, 134 divisions pour 4379 élèves attendus, à la rentrée 4092 élèves pour 132 divisions (-21 élèves par rapport à 2020)

Sur le lycée professionnel, nous avons une augmentation des élèves, ce qui est légitime eu égard à la priorité qu'a donné le recteur à l'enseignement professionnel.

Pour la rentrée 2021, nous accueillons 3865 élèves (3752 en 2020), pour autant nous avons encore des places vacantes puisque nous avons une capacité d'accueil de 4253 places.

Nous avons ouvert 39 places en CAP et bac pro post 3^{ème}.

Pour le post bac, BTS 761 élèves alors qu'il y a une capacité de 962 élèves, 86 places vacantes en 1^{ère} année.

Pour CPGE 141 élèves pour 6 divisions.

- [IMP](#)

Pour les IMP c'est une politique académique décidée par le recteur il est possible de convertir pour plus de souplesse les HSA en IMP. L'Unsa Education n'est pas favorable, à cette transformation.

Les IMP sont insuffisantes, difficultés pour les chefs d'établissements de faire des choix.

3. Bilan et situation dans les PIAL de l'Ain

Pour les Elèves à Besoins Educatifs Particuliers et Ecole Inclusive

- ✓ [Dans le 1^{er} degré public,](#)

53 dispositifs ULIS répartis sur l'ensemble du territoire départemental. A la rentrée 2021, le département en a implanté 3.

Tous les dispositifs accueillent au maximum 12 élèves.

- ✓ [Dans le second degré,](#)

- **Au collège**

Création de 5 dispositifs, un objectif pluriannuel est poursuivi avec une volonté de mailler le territoire, l'idéal étant que chaque collège dispose d'une Uli. En revanche il faut être pragmatique et répondre où des besoins importants doivent être couverts, nous avons 45 dispositifs

5 dispositifs qui accueillent plus de 12 élèves, compris entre 13 et 15 élèves. Il y a 3 créations provisoires pour pallier à de forts effectifs.

2 créations dans le public

- **Au lycée**

Pour les lycées publics 13 dispositifs.

- ✓ [PIAL](#)

Nous avons 36 PIAL opérationnels, le recteur a souhaité qu'il y ait maximum 50 AESH par pôle. Nous avons conservé notre organisation géographique, mais décision de doter 2 coordonnateurs. Tous les dispositifs sont inter degré. La tête de PIAL est implantée dans un collège. Un PIAL pouvant couvrir le collège et son bassin de recrutement d'écoles. Tous les PIAL ont un coordinateur désigné et nous avons implanté des AESH référents métier et non géographique. Ils disposent de 6 h en plus de son contrat en plus de leur mission. 6 spécificités : école maternelle ; lycée pro, autisme, collectif en école, collectif en collège et milieu ordinaire. Ils ont des lettres de mission et prendront leur fonction en novembre et accompagneront leurs collègues en visio ou par téléphone. Ils restent implantés sur le collège dont ils dépendent. Ils ont été recrutés par publication du poste. Ceci afin de tutorer, accompagner la professionnalité des autres aesh. C'est un choix départemental, les 2 autres départements de l'académie ont choisi une approche territoriale.

4. Situation dans les services (médecine scolaire et médecine de prévention)

Service médico-social DSDEN

Médecins

En faveur des élèves, nous avons un médecin conseiller technique auprès de la DASEN qui est très sollicité en cette période qui fait un travail titanesque et remarquable de compétence et d'humanité.

Le département de l'Ain est doté de 12 postes de médecins scolaires dits de secteur, 10 sont vacants. Le docteur de Saint martin.

Il y a 3 secrétaires médico-scolaires qui travaillent en lien avec les Pmi (1 titulaire et 2 contractuelles)

Infirmiers scolaires

Il y a un recrutement pour un poste d'infirmiers.

Le service infirmier est en meilleure situation, 72 postes sur le terrain, 1 infirmière conseillère technique et 2.5 ETP de renfort. Tous les postes sont pourvus par des titulaires ou contractuels. A la rentrée, 12 ETP vacant, il reste 1.8 ETP à pourvoir sur Bérard et Carriat. Problème de personnels non vaccinés, pour le recrutement de contractuels.

Service social

Stabilité dans l'équipe, pas de mouvement de personnel, 31 ETP d'assistant de service social, 1 assistant social conseiller technique. Présence hebdomadaire dans les établissements publics du second degré (27 ETP consacrés à l'accompagnement des collèges et lycées du département). 2 assistants sociaux interviennent sur la REP+ d'Oyonnax avec une attention particulière sur le cycle 3, partenariat avec la maison des adolescents. 2 assistantes sociales sont également référentes harcèlement, elles peuvent intervenir en prévention ou dans la gestion de situation de harcèlement.

Psy -en

Il y a eu un recrutement sur Oyonnax contractuel EDO. Il y a une recherche pour compléter les 1.5 postes vacants.

Il y a des difficultés de remplacement sur Belley et Ambérieu, et Côtière. On essaie de pourvoir, pas de candidats.

5. Questions diverses :

- **Remplacement** : Pourrions-nous avoir le détail, par circonscription, du nombre de jours non remplacés ? réponse ultérieure
- **Démissions** : Pourrions-nous avoir le nombre de démissions depuis la rentrée, en différenciant celles des stagiaires et des titulaires ? réponse ultérieure
- **Rupture conventionnelle** : Combien avez-vous reçu de demandes ? Combien en avez-vous accepté ? Pourrions-nous avoir le détail par corps, à la date du 1^{er} novembre 2021 ? réponse ultérieure
- **Fichier des enseignants du département** : A quelle date seront communiqués les fichiers concernant les enseignants du département ? Incessamment sous peu.
- **PIAL** : Pouvez-vous nous communiquer leur répartition géographique, ainsi que leur responsable ? Quel est le nombre d'AESH référents et quelle est leur répartition géographique ?
6 AESH référents métiers, collectif collègue, collectif lycée, maternel TSA milieu ordinaire et bénéficient d'une formation qui commence demain.
- **Postes de TRZIL, TRBM, TRS** : Pourrions connaître leur nombre respectif ainsi que le détail par circonscription ?

	2021-2022					
	CDEN 09/02/2021	CDEN 09/02/21	TR ZIL	TR brigade départementale	TRZBF Brigade de formation	TRS(identique 2020/2021)
AMBERIEU		+ 1 TRZR	10	14		23
BELLEGARDE	+1 TRZR		15	16		20
BELLEY	+1TRZR		8	16		18
BOURG II		+1TRZR	11	11		21
BOURG III	+1TRZR		12	11		14
BRESSE	+1TRZR+ 1 transfo 1trzil en trzr		5	12		22
COTIERE	Transfo 2 zil en TRZR		8	15		21
DOMBES	TRZR		11	14		15
JASSANS		+1TRZR	10	12		12
OYONNAX	TRANSFO 1 ZIL EN TRZR		13	20	9	26
PDG NORD			2	21		24
PDG SUD	Transfo 1TRZIL en TRZR		3	21		16
Total			108	183	9	232

- **RASED** : Pourrions-nous avoir un état des lieux des emplois concernant le RASED sur le département avec les affectations définitives et provisoires ? réponse ultérieure
- **PPCR : RDV carrière 2020-2021** :
Combien de RDV de carrière ont été reportés sur l'année 2021-2022 ? Combien d'enseignants n'ont pas pu bénéficier de leur RDV de carrière ?

- **RDV carrière 2021-2022** : Combien y-a-t-il de rdv de carrière cette année ?
- **Evaluation d'école** : Dans le cadre de loi pour une école de la confiance, nous avons initié le processus sur les collèges l'an dernier sur la base du volontariat. Cette année c'est l'ensemble des établissements qui entrent dans le dispositif, tous les ans c'est 20% des établissements par an. Pour les écoles, cela commence cette année, avec 20% également par an, elles ont été choisies (il n'y a pas eu de volontariat), école Calas à Ferney et Villeneuve à Jassans, à compter de Janvier pour les écoles nous entrerons dans un processus d'évaluation de regroupement d'école pour travailler sur auto évaluation et évaluation externe. Pour que les équipes puissent faire le bilan des interactions avec leurs partenaires et ensuite évaluation avec un regard extérieur. Pour les regroupements d'écoles : celles qui auraient des problématiques similaires, le regard extérieur n'est pas l'IEN de la circonscription, mais un enseignant, un directeur un administratif.
- **Education prioritaire** : Quelle sera son évolution sur notre département ? le sujet n'est pas sur la table.
- **Postes à profils** : Pourrions-nous avoir la liste des nouveaux postes à profil (Mouvement POP) ?
L'ouverture du serveur ne sait fait que le 9 novembre, cela ampute d'une semaine la possibilité de saisie des vœux.
Profil de certains postes qui pourraient être difficiles à pourvoir hors éducation prioritaire. Les postes proposés sont non pourvus qui ne trouvent pas preneur au mouvement. La personne qui postule s'engage à l'occuper au minimum 3 ans.
9 ont été proposés sur notre département, sur le Pays de Gex et Valserhône et les 9 ont été retenus.
- **AED** : barème académique pour attribution d'aed, 1 aed forfaitaire par EPLE, prise en compte du nombre de site, de la demi-pension, de l'internat du fait qu'il soit mixte ou non mixte, des effectifs avec pondération du type de publics accueillis rep/rep+, et voie pro ou pas.
- **Frais kilométriques** : entre le 10 et 14 du mois qui suit, les ISRR 2 mois après. Il n'y a pas de prise en compte de la hausse du prix de l'essence. Chorus est une vraie usine à gaz.

